

Note de présentation

1. Éléments de contexte : économie, sociale, budgétaire, évolution de la population...

La Ville de Servian est située à 15km au nord de Béziers. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABEM). La population est de 4 830 habitants (DGF 2019)

La commune dispose de nombreux équipements publics : école, piscine couverte (transférée à la CABEM en 2014, halle des sports, MJC, terrains de sport, école de musique notamment.

Servian a développé une offre de services sociaux gérés par le CCAS : un EHPAD, un espace adolescents, une crèche, un centre de loisirs et une cuisine centrale.

La commune gère un service de police municipale en partenariat avec les communes de Bassan, Coulobres et Espondeilhan. Elle gère une caserne de pompiers (réalisation en 2012), une salle polyvalente (réalisation en 2013) et une caserne de gendarmerie qui a été mise en service en 2017. Grâce à ses atouts touristiques, au rang desquels on peut citer les Jardins d'Adrien et économiques, Servian est une commune attrayante située entre mer et montagne. La dynamique du secteur viticole contribue de même au développement de l'activité économique.

La commune de Servian a choisi de développer fortement son patrimoine pour fournir des services importants à la population. Une partie de ces investissements a été réalisée en collaboration avec des communes proches. La dernière partie de ces investissements s'est réalisée en 2016, avec un dénouement financier jusqu'en début de l'année 2017, avec la construction de la gendarmerie. Ce dernier effort d'investissement a fortement dégradé certains ratios communaux. Le recours à l'emprunt assure la quasi-totalité du financement de l'investissement. La collectivité a toutefois prévu que les loyers devraient compenser les échéances d'emprunts.

Servian est pénalisé par un potentiel financier et donc une richesse fiscale inférieurs à la moyenne et de ce fait le rendement de la fiscalité s'en ressent.

La collectivité a aussi choisi de transférer sur le CCAS des services rendus à la population (crèche, ALSH, ...), ce qui représente des montants de subventions importants (350 000 € en 2018).

2. Priorités du budget

Le budget 2019 présente une diminution des charges de fonctionnement par rapport à 2018. La priorité demeure une gestion maîtrisée de la masse salariale, une politique d'économies d'énergies dans les bâtiments publics et l'éclairage public.

Il convient d'achever la création de salles d'écoles primaire et d'engager l'opération de renouvellement urbain en centre-bourg.

Aucun emprunt n'est mobilisé.

6. Niveau d'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

AUTOFINANCEMENT																		
Autofinancement	2019			2018			2017			2016			2015			2014		
	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate	En milliers d'euros	En Euros par habitant	Moyenne de la strate
Excédent brut de fonctionnement	1 047	nc	nc	1 010	209	nc	882	194	200	908	205	200	1 060	242	201	756	175	192
Capacité d'autofinancement = CAF	714	nc	nc	772	159	nc	585	129	179	695	157	177	883	202	174	576	133	165
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	79	nc	nc	67	13	nc	-83	-18	99	66	15	95	269	61	91	-98	-9	80

7. Niveau d'endettement de la collectivité

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2019	810 349,44 €	195 080,91 €	615 268,53 €	0,00 €	0,00 €	6 987 025,25 €
2020	769 945,22 €	185 280,48 €	584 664,74 €	0,00 €	0,00 €	6 371 756,72 €
2021	591 777,79 €	168 512,64 €	423 265,15 €	0,00 €	0,00 €	5 787 091,98 €
2022	584 063,44 €	154 984,46 €	429 078,98 €	0,00 €	0,00 €	5 363 826,83 €
2023	581 484,23 €	140 939,59 €	440 544,64 €	0,00 €	0,00 €	4 934 747,85 €
2024	578 929,85 €	126 547,89 €	452 381,96 €	0,00 €	0,00 €	4 494 203,21 €
2025	576 319,25 €	111 368,77 €	464 950,48 €	0,00 €	0,00 €	4 041 821,25 €
2026	504 581,64 €	96 289,08 €	408 292,56 €	0,00 €	0,00 €	3 576 870,77 €
2027	439 276,13 €	81 783,47 €	357 492,66 €	0,00 €	0,00 €	3 168 578,21 €
2028	241 241,97 €	69 689,14 €	171 552,83 €	0,00 €	0,00 €	2 811 085,55 €
2029	203 604,49 €	65 242,58 €	138 361,91 €	0,00 €	0,00 €	2 639 532,72 €

8. Capacité de désendettement

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>CAF brute en milliers d'euros</u>	714	772	585	695
<u>En cours de la dette en milliers d'euros</u>	6 346	6 987	7 705	8 230
<u>Capacité de désendettement</u>	8.88	9.05	13.17	11.84

9. Niveau des taux d'imposition

Taxe d'habitation	14.46 %
Taxe foncière bâti	18.86 %
Taxe foncière non bâti	70.00 %

10. Principaux ratios

Informations financières - ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	768,83
2	Produit des impositions directes/population	425,59
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	991,65
4	Dépenses d'équipement brut/population	783,88
5	Encours de dette/population	0,00
6	DGF/population	206,93
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,35%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,83
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	79,05%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%

11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

BP 2019 (012)				
Effectif : 49 agents (42 titulaires et 7 contractuels)				
N° DE COMPTE	INTITULES DES COMPTES	PREVISIONS N	ORDONNANCE N-1	Evolution
6331	VERSEMENT DE TRANSPORTS	15600	13279,66	17,47
6332	COTISATION AU FNAL	5400	5309,25	1,71
6336	COTISATIONS CNFPT CDG	17400	16606,60	4,78
6338	AUTRES IMPOTS ET TAXES SUR REMUN	3240	3187,30	1,65
64111	REMUNERATION PERSONNEL TITULAIRE	940000	888116,01	5,84
64112	NBI ET SUPPLEMENT FAMILIAL	25000	21949,72	13,90
64118	AUTRES INDEMNITES	141000	124743,56	13,03
64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	180500	169093,10	6,75
64162	EMPLOIS D'AVENIR	0	15385,20	-100,00
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	24000	30368,46	-20,97
6451	COTISATIONS URSSAF	192000	182771,94	5,05
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	290000	271888,01	6,66
6454	COTISATION POLE EMPLOI	10500	10279,29	2,15
6455	COTISATION ASSURANCE DU PERSONNEL	28000	26444,42	5,88
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES	3600	3313,22	8,66
6474	VERSEMENT AU COMITE D'ŒUVRES SOCIALES	13000	11988,26	8,44
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	600	577,03	3,98
	TOTAL 012	1889840	1795301,03	5,00